

Communiqué FFE, le 12 février 2026



Crédit : ©FFE-PSV-NHodys

Élections municipales 2026 : un rendez-vous démocratique majeur pour les territoires et les activités équestres

La Fédération Française d'Équitation publie un Livre Blanc pour sensibiliser les candidats sur la place et les enjeux de l'équitation dans les territoires

Les 15 et 22 mars prochains, les Français sont appelés à élire leurs équipes municipales. Ce scrutin, qui engage l'avenir des communes pour les six années à venir, revêt une importance particulière pour les poney-clubs et centres équestres, acteurs de proximité pleinement ancrés dans la vie locale et directement concernés par les politiques publiques communales. Dans le cadre de ce rendez-vous démocratique important, la Fédération Française d'Équitation (FFE) se mobilise pour sensibiliser les candidats à la place de l'équitation dans les territoires et à son rôle structurant pour le développement local.

La FFE joue un rôle central dans le dialogue avec les pouvoirs publics et les collectivités territoriales. Interface entre le Gouvernement, les collectivités locales et les acteurs de terrain, elle contribue à faire reconnaître les spécificités de la filière équestre et à inscrire l'équitation dans les politiques publiques locales, nationales et européennes. À l'approche des élections municipales de mars 2026, la FFE renforce cette mobilisation en se rapprochant des candidats en mettant à leur disposition un Livre Blanc, destiné à mettre en lumière les atouts de l'équitation pour les territoires et à accompagner la construction de projets conjoints adaptés aux réalités locales.

Communiqué FFE, le 17 février 2026

Les poney-clubs et centres équestres, des acteurs économiques et sociaux essentiels à l'échelle locale

Implantés durablement au sein des communes, les poney-clubs et centres équestres dépassent largement le cadre de la pratique sportive et de loisirs. Espaces de transmission, d'apprentissage et de rencontres, ils contribuent au lien social, à l'inclusion, à l'éducation et à l'accès à l'activité physique au contact de la nature et de l'animal. Par leur présence sur l'ensemble du territoire national, y compris dans les zones rurales, périurbaines et ultra-marines, ils participent activement à l'animation locale et à l'amélioration du cadre de vie.

Organisés majoritairement en exploitations agricoles, ces établissements génèrent des emplois non délocalisables, soutiennent l'économie de proximité et contribuent au dynamisme éducatif et social des communes. La diversité des activités et des projets qu'ils développent renforce l'attractivité locale et fait de ceux-ci des acteurs économiques et sociaux à part entière.

« Face à des contraintes budgétaires fortes, les communes doivent opérer des choix structurants et impactants pour leurs concitoyens. Il est donc essentiel de reconnaître que les poney-clubs et centres équestres sont pleinement acteurs des politiques publiques locales portant sur l'aménagement du territoire, l'agriculture, le tourisme pour ne citer que quelques exemples. La contribution économique, sociale et éducative de nos adhérents constitue un levier important pour les collectivités, qui mérite d'être davantage pris en considération dans les orientations municipales », souligne Frédéric Bouix, président de la Fédération Française d'Équitation.

Un Livre Blanc pour sensibiliser les candidats dans un contexte budgétaire contraint

Dans ce contexte, la FFE a rédigé un document à destination des candidats aux élections municipales, dans la continuité des démarches engagées lors des précédentes échéances européennes et nationales. Présenté et diffusé officiellement au Salon des Maires et des Collectivités Locales en novembre dernier, ce document s'inscrit dans le cadre du dialogue régulier entretenu avec les collectivités territoriales et leurs élus — à l'occasion de manifestations nationales, de championnats, d'actions de valorisation des labels, de mise en lumière des performances sportives ou encore d'opérations de développement telles que Poney école et la Journée du cheval — et vise à contribuer à l'information et à l'éclairage des débats locaux relatifs à la place des établissements équestres dans les territoires.

Il poursuit un double objectif :

- mettre en lumière **les apports économiques, sociaux et territoriaux des activités équestres**
- illustrer concrètement **des leviers d'action permettant aux collectivités d'accompagner et de soutenir les établissements équestres**, en fonction de la taille des communes et de leurs compétences (aides financières, accès au foncier, mobilités, visibilité de l'offre locale).

La FFE poursuivra jusqu'aux élections sa mobilisation auprès des candidats, directement ou par l'intermédiaire de ses comités régionaux et départementaux, lors des différents événements qui rythmeront le premier semestre 2026.

Accéder au [livre blanc](#)

Contact Presse :

FFE Communication – (+33 2 54 94 46 78) – communication@ffe.com

Valérie Bleys – (+33 6 73 53 23 64) – valerie.bleys@vbcom.fr